

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM.

Vol. IX, No 1.

Montréal, Janvier 1903.

50 cts par an.

LES OISEAUX BLANCS

Salut, petits oiseaux qui volez sur nos têtes,
Et de l'aile, en passant, effleurez les frimas ;
Vous qui bravant le froid, bercés par les tempêtes,
Venez tous les hivers voltiger sur nos pas.

Les voyez-vous glisser en légion rapide
Dans les plaines de l'air comme un nuage blanc,
Ou le brouillard léger que le soleil avide
A la cime d'un mont dissipe en se levant ?

Entendez-vous leurs cris sous l'orme sans feuillage ?
De leur essaim pressé partent des chants joyeux ;
Ils aiment le frimas qui ceint comme un corsage
Les branches du cormier, qui balancent sous eux.

Quand un faible rayon de l'astre de lumière
Brille sur le cristal qui recouvre les bois,
Le doux frémissement de leur aile légère
Partout frappe les airs où soupirent leurs voix.

Oh ! que j'aime à les voir au sein des giboulées
Mêler leur voix sonore avec le bruit du vent !
Ils couvrent mon jardin, inondent les allées,
Et d'arbre en arbre ils vont toujours en voltigeant.

La Tuberculose et les Sociétés de Secours Mutuels

Depuis longtemps déjà, la question des ravages causés par la tuberculose dans notre pays agite les esprits dans le monde médical et dans le public en général. Dernièrement même, une assemblée des citoyens influents de Montréal fut convoquée afin d'aviser aux moyens à prendre pour la fondation d'hôpitaux spécialement affectés au traitement de cette terrible maladie, qui paraît se propager de plus en plus et devenir une vraie épidémie.

Cette question intéresse au plus haut degré les sociétés de secours mutuels, car l'on constate par les rapports annuels que 20 à 30 % des mortalités sont amenées par la tuberculose. Quoiqu'il soit reconnu que les médecins examinateurs des sociétés de bienfaisance, à peu d'exception près, sont prudents et consciencieux dans l'examen des aspirants, cependant, quand on voit que des sociétaires meurent de phthisie après un stage de six ou huit mois, il y a lieu de croire (s'il n'y a pas eu de laisser aller, encore moins de négligence), que cette maladie est tellement à l'état épidémique qu'elle peut se déclarer et devenir fatale dans l'espace de quelques mois.

Remarquons que ces cas ne sont pas isolés mais qu'ils se présentent dans toutes les associations, et c'est pourquoi je dis que chacune d'elles est intéressée à prêter son concours le plus énergique à tout mouvement tendant à prendre des moyens efficaces pour enrayer les ravages causés par cette maladie, appelée par quelques-uns de nos médecins "la maladie nationale".

Je crois donc qu'il serait urgent de faire adopter par chaque association des résolutions énergiques, priant les autorités compétentes de s'occuper de cette question d'hôpital ou de sanatorium, et je n'ai aucun doute que ces résolutions exprimant l'opinion de milliers et de milliers de mutualistes auraient une influence considérable pour la solution prompt de cette importante question.

Si les membres des bureaux exécutifs des diverses sociétés, faisant affaires à Montréal ou dans la province, pensent que l'idée que j'émetts mérite leur considération, il serait possible de s'entendre sur une action commune et unanime. Je puis, dès maintenant, leur promettre que le Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale est à leur disposition et

qu'il est prêt à donner toute l'aide possible à la réalisation de ce projet, d'un intérêt aussi immédiat pour l'avenir de nos sociétés de secours mutuels.

JOS. CONTANT.

Les Grands Hommes

Beaucoup de grands hommes ont été petits. L'expression, il est vrai, semble paradoxale.

Ainsi, le grand empereur Napoléon n'avait que 5 pieds, 3 pouces de hauteur, et Frédéric le Grand, le plus célèbre de tous les souverains de la Prusse, se vantait d'avoir à peu près la même taille.

La taille d'Alexandre le Grand était de 5 pieds et 4 pouces.

Le roi Charles XII, de Suède, l'une des figures les plus héroïques du dix-septième siècle, avait 5 pieds et 3 pouces.

Le prince Eugène de Savoie, le célèbre général et le compagnon d'armes du premier duc de Marlborough, avait 5 pieds et 2 pouces, tandis que le duc qu'on vient de nommer avait 5 pieds et 6 pouces.

Messonnier, Kent, Richard Wagner, Thiers, Mozart et Cavour étaient tous des hommes exceptionnellement petits, et l'une des seules figures historiques dont la grandeur était en rapport avec la taille fut feu le prince Bismarck, le premier chancelier de l'empire allemand.

Il n'y a donc aucune offense à attirer l'attention sur le fait que le roi Edouard est plutôt au-dessous qu'au-dessus de la taille appelée moyenne. Bien que le monarque anglais actuel n'ait que 5 pieds et 7 pouces, il est d'un pouce et demi plus grand que son fils, le prince de Galles, il est de la tête plus grand que le roi d'Italie, de la moitié de la tête plus grand que l'empereur de Russie, et il est à peu près de la taille de son neveu, l'empereur d'Allemagne.

La Vie Pratique

La force morale est la puissance la plus grande que la nature ait mise à notre disposition. Elle nous permet de dominer les situations et de vaincre les difficultés; c'est elle qui nous apprend à unir :

La fermeté à la douceur,
La sévérité à l'amour,
La discrétion à la franchise,
L'économie à la générosité.

GARCIN.

La table des plus d'hommes que la guerre.

J. DE MAISTRE.

\$300,000.00 de Réserve

Si vous êtes un patriote éclairé, si vous avez conscience que notre race doit posséder de puissantes institutions financières pour jouer son rôle sur ce continent, vous avez dû constater avec plaisir, dans le dernier numéro de cette revue, que la réserve de L'ALLIANCE NATIONALE dépassait \$300,000.00 pour sa caisse de dotation.

Si l'on songe maintenant que cette somme considérable a été accumulée en moins de dix ans, il nous semble que les sociétaires aussi bien que nos compatriotes en général doivent être fiers de l'association qui a pu obtenir un résultat aussi beau, car ce capital fait partie du patrimoine de la race française en Amérique, il a été fourni par les épargnes des nôtres et il est administré par les nôtres, au berceau de leur nationalité. Et puisque nous parlons de réserve, ne serait-il pas opportun de rappeler à nos lecteurs quelle est l'utilité de la réserve pour une institution du genre de la nôtre? Plusieurs le savent sans doute, mais il en est assurément d'autres qui aimeraient à se renseigner sur cette question, et c'est à leur intention que nous allons traiter ce sujet, rapidement, mais aussi clairement que possible.

Fonder une société pour payer une indemnité au décès et des secours durant la maladie est très bien; ajouter comme corollaire un but religieux et patriotique est encore plus beau, mais ce n'est pas tout: Il faut songer que cette société, si elle recrute des adhérents, si elle réussit à gagner la confiance du public, va contracter des obligations sérieuses et de jour en jour plus onéreuses, et que si elle est édifiée sagement elle devra se mettre en mesure de payer les indemnités qu'elle promet dans le présent comme dans l'avenir. Or, il n'y a qu'un moyen pour elle de faire honneur à ses promesses en tout temps, et ce moyen c'est d'exiger de ses membres une contribution suffisante pour payer les bénéfices qui deviendront exigibles pendant ses premières années d'opération comme ceux qui le deviendront plus tard.

Pas plus que l'individu une société ne doit vivre au jour le jour; la prévoyance qu'elle enseigne au peuple, elle doit la pratiquer elle-même, car une société n'est autre chose qu'un être moral sujet aux mêmes accidents que les parties qui la composent, et les lois de l'économie politique s'appliquent aux individus comme aux sociétés.

De même que l'homme doit épargner dans la force de l'âge pour assurer son existence lorsque sa capacité de travailler et conséquemment son salaire auront diminués, de même une société doit mettre une partie de son actif de côté, pour s'en servir lorsque le recrutement sera plus difficile et que la mortalité fera des ravages plus considérables dans ses rangs.

Aujourd'hui, cela paraît élémentaire, mais ne l'a pas toujours paru. La mutualité étant une science en formation, chaque jour ajoute une expérience nouvelle qui aide à détruire des préjugés, à modifier des idées reçues et à préciser les véritables lois qui la régissent.

L'utilité de la réserve a été comprise par la plupart des sociétés fondées sur les bases nouvelles; elle a été comprise aussi, depuis, par plusieurs anciennes sociétés, car chaque année nous voyons quelques-unes de nos aînées adopter le principe de la réserve. Nous devons donc savoir gré à nos fondateurs d'avoir assis l'Alliance Nationale sur des bases qui lui permettent de se déployer avec autant de vigueur, puisqu'ils ont créé une institution dont la prospérité fait l'orgueil de tous les mutualistes.

Leçon d'Economie

Un homme avare et qui se piquait de l'être, ayant entendu dire que le médecin Dumoulin l'emportait sur lui à cet égard, alla le voir sur les huit heures du soir en hiver, et le trouvant dans une chambre enfumée avec une lampe qui ne donnait presque point de clarté, il lui dit en entrant: "J'ai appris, monsieur, que vous étiez l'homme du monde le plus économe; je le suis un peu; mais je souhaiterais l'être davantage, et je voudrais bien que vous me fîssiez l'amitié de me donner quelques leçons d'économie." —Ne venez-vous que pour cela? lui répliqua brusquement M. Dumoulin; prenez ce siège!" et en même temps il éteignit sa lampe, en lui disant: "Nous n'avons pas besoin d'y voir pour parler; nous en serons moins distraits.—Ah! monsieur, s'écria l'avare étranger, cette leçon d'économie me suffit; je vois bien que je ne serai jamais qu'un petit garçon auprès de vous; mais je vous proteste que j'en profiterai." Il se retira aussitôt à tâtons.

La paix du Cœur! trésor inestimable, santé de l'âme, charme de la vie, qui tient lieu de tout, et que rien ne peut remplacer.

J. DE MAISTRE.

Sermon de M. le Chapelain de l'Alliance Nationale à St-Hyacinthe

(Suite)

Ce qui achève, Messieurs, de vous engager dans cette voie, c'est que vous êtes une Alliance Nationale, c'est-à-dire une alliance de Canadiens Français. Vous êtes engagés d'honneur à garder nos traditions nationales, le patrimoine de loyauté, de vertus domestiques, d'honnêteté dans le service du pays que nos Pères nous ont légué. Vous vous êtes engagés à garder leur langue et leurs lois, leur foi profonde et agissante.

Nous sommes sans doute les fils de la Croix depuis que le Christ, dans les tristesses du Calvaire, nous ouvrit par sa mort la voie royale de la vie chrétienne. Mais nous en sommes doublement les fils depuis que par la main de Cartier, prenant possession des terres nouvelles du Canada, elle illumina les premières heures de notre vie nationale... Nos pères ont été des croyants ; et nous avons la joie de nous dire que nos gloires nationales sont des gloires chrétiennes, et la bravoure de nos premiers conquérants qui aimaient "à baiser la croix de leur épée avant de lui faire jeter des éclairs", et la hardiesse de nos colonisateurs qui ont fondé, au prix de si grands sacrifices, la prospérité de notre race, et le dévouement de ces instituteurs obscurs et de ces pieuses filles qui ont été, bien avant nous, les champions de l'instruction populaire, et l'activité clairvoyante de nos Evêques qui ont été le ciment le plus solide de notre nationalité, et la force de résistance des premiers Canadiens qui se sont un jour trouvés seuls devant un ennemi qui les a dispersés au gré de ses rancunes, seuls devant l'invasion mille fois plus dangereuse d'habitude et de mœurs qui doivent les transformer, mais dont les cœurs battaient du même amour, tressaillaient du même orgueil et des mêmes espérances, et qui ont eu le courage de rester eux-mêmes au milieu des éléments étrangers qui les entouraient, et qui ont eu le bon sens d'avoir foi dans leur pays et de ne pas désespérer de ses ressources, tout cela, messieurs, n'a été si grand dans notre histoire que parce que la foi avait fait de nos pères des hommes forts et droits.

Gardez ces traditions. Vous disposez pour cette œuvre d'une force incomparable : la force de l'association. Que Dieu vous accorde de vous en servir pour sa plus grande gloire et le bien de votre pays...

Capitalisation des Petites Sommes

Le tableau suivant montre combien il est facile d'accumuler une fortune lorsqu'on a de la volonté et de la tenacité. Consultez-le et voyez quel serait le résultat de l'épargne quotidienne de petites sommes au taux d'intérêt de six pour cent par année, après cinquante ans.

Epargne	Montant	Epargne	Montant
1 cent	\$ 950	60 cents....	\$ 57,024
10 cents	9,504	70 cents....	66,528
20 cents.....	19,006	80 cents....	75,537
30 cents.....	28,512	90 cents....	85,537
40 cents.....	38,015	1 dollar ...	95,041
50 cents.....	47,520	5 dollars...	\$475,208

Il y a peu de personnes qui ne gaspillent pas, en vingt ou trente ans, des sommes qui, si elles étaient placées à intérêt, pourraient les rendre indépendantes, mais le désir de s'enrichir vite fait oublier aujourd'hui la puissance extraordinaire de la petite épargne.

L'esprit d'autrefois

Un jeune homme vint trouver Jean-Jacques-Rousseau et lui dit : " Je me marie ; j'épouse une jeune fille très riche. " Rousseau, qui était assis à sa table de travail, prit une plume et traça sur du papier un zéro. " Elle est noble, " reprit le jeune homme. —Nouveau zéro du philosophe. " Elle est très belle. " —Encore un zéro. " Et très douce ". Rousseau, à ce mot, plaça devant les zéros un chiffre qui leur donna de la valeur.

Au tribunal

Le président.—C'est la mauvaise compagnie qui vous a perdu !..

Le récidiviste.—Si l'on peut dire ! C'est une chose étrange. Je passe ma vie avec des magistrats.

Pensée naive

M. Paul qui a cinq ans, est en train de faire sa prière :

—Mon Dieu, accordez la santé à mon père et à ma mère ; mon Dieu accordez-moi la grâce d'être bien sage... Maman, pendant que j'y suis si je demandais aussi au bon Dieu d'accorder le piano ; tu dis qu'il est si faux ?

Le bourgeois de Paris

Philippe II, roi d'Espagne, écrivant à Henri IV, remplit sa lettre d'une tirade de titres qui ne finissait point. Le roi de France répondit et signa : *Henri, bourgeois de Paris.*

Janvier

Il est venu, le bonhomme Hiver, avec sa froide mine, son manteau de neige et sa perruque à frimas ! Chaque jour, depuis le solstice de décembre, il a fait un pas de plus. A son approche, les fontaines ont cessé de couler, les rivières sont arrêtées emprisonnées par la glace, et pendant qu'il borde ses fines dentelles entre les rameaux dépouillés, pendant qu'il étend sur la prairie les cristaux délicats de son givre étincelant, la terre prépare en silence la moisson que juillet verra mûrir.

Alors on se serre frileusement autour de la cheminée hospitalière ; l'hiver rassemble comme l'été disperse, et il est bon de commencer l'année les uns auprès des autres. Mais janvier n'a pas toujours été à la tête des douze mois. Chez les Romains, il ne venait qu'en onzième ligne ; ce fut Jules César qui, dans sa réforme du calendrier, lui donna la place qu'il occupe aujourd'hui. Il la perdit avec le Christianisme, qui fit commencer l'année au jour glorieux de la résurrection du Sauveur. Charles IX, par son édit de 1563, rendit à janvier le premier rang, qu'il occupe encore.

Janvier (le *januarius* des Romains, consacré au dieu de la paix) est vraiment le Janus à double face ; comme son patron mythologique, il se présente sous deux aspects : d'un côté, il regarde devant lui, et alors il a le visage serein et le sourire plein de promesses ; c'est l'année nouvelle qui s'avance avec son riant cortège d'illusions et de chimères ; de l'autre, il regarde en arrière ; son front est chargé de soucis, comme celui d'un vieillard qui a porté le poids des longs jours écoulés ; c'est l'année qui s'en va avec ses regrets, ses labeurs, ses déceptions et ses peines cuisantes !

Pour vous, mes jeunes amis, janvier est le mois des étrennes, des joyeux présents de bonne année ; c'est le mois où la fête, cachée dans sa friande retraite, vous offre une royauté d'un jour ; où saint Charlemagne, patron des écoliers studieux, vous convie à son banquet d'honneur. Que de plaisirs ! Sans oublier les batailles de neige, les glissades sur la glace unie comme un miroir, et le patinage pour les plus favorisés. Mais pendant que vous rentrez le visage animé et les yeux brillants, auprès du foyer dont la flamme réjouit, songez aux enfants sans mère, sans abri et sans feu. Et lorsque vous passez dans les rues où la bise souffle, si vous rencontrez

quelque pauvre abandonné, ne vous contentez pas de remercier au fond du cœur la Providence qui vous a tant donné. Donnez à votre tour ! Ce sera encore là, je vous assure, le plus doux de tous les plaisirs de janvier.

MARIE MARÉCHAL.

Comment il faut Lire

Ceux qui n'aiment point la lecture, connaissent-ils l'étendue et les conséquences de cette sorte d'infirmité intellectuelle ? Et ceux qui aiment la lecture, sont-ils conscients de tous les bienfaits dont ce goût doit combler leur existence entière ? En énumérant ces bienfaits, je ferai comprendre aux premiers, à quel point ils sont déshérités des plaisirs les plus précieux de tous, puisqu'ils sont toujours à notre portée, indépendants des événements et des hommes, peu coûteux en somme.

Quant nous avons le goût de la lecture, nous sommes garantis contre l'ennui ; si la solitude est notre lot, nous la pouvons peupler des plus beaux produits de l'intelligence humaine ; si la souffrance physique nous atteint, nous la pouvons diminuer, car en quelques cas — non malheureusement en tous les cas — la lecture peut agir sur nous à la façon d'un calmant ; même quand une grande douleur nous a frappés, même quand la lecture est impuissante à nous la voiler, fût-ce pendant quelques instants, c'est pourtant encore la lecture qui peut, tôt ou tard, nous rouvrir la porte de la vie, fermée par le malheur.

Cependant, il ne suffit pas de lire ; encore importe-t-il de retirer quelques profits des lectures que l'on fait ; ces profits sont de plusieurs natures, la lecture ayant pour résultat de reculer les limites de nos connaissances, tant au point de vue de la correction du langage qu'à celui de la richesse du vocabulaire, qui nous servira à exprimer nos pensées et nos sentiments ; ce premier résultat n'est pas de peu d'importance ; une femme fût-elle très sensée, et peut-être, ayant de bonnes et judicieuses pensées à exprimer, se trouvera, par suite de l'insuffisance du vocabulaire dont elle dispose, *presque* dans la situation d'une sourde-muette, et sera, vraisemblablement, même si elle ne le mérite pas, classée parmi les femmes nulles, insignifiantes, peut-être niaises ; elle pensera peut-être, mais ne sachant pas exprimer sa pensée, elle sera reléguée parmi les femmes

qui, sur aucun point, n'ont ce que l'on désigne par ces mots : De la conversation.

Pour obvier à ce sérieux inconvénient, il faut, quand on est jeune, très jeune même — on en garde l'habitude pendant le reste de l'existence — ne jamais, dans les lectures que l'on fait, laisser passer un mot dont la signification soit inconnue ; si par paresse, on se contente d'un à peu près, sans contrôler ses doutes, sans les dissiper, la lecture sera peu profitable au point de vue du vocabulaire ; un bon dictionnaire devrait donc se trouver *toujours* à la portée de la main, afin d'être *toujours* consulté lorsque l'on rencontre un mot peu usité, ou bien un terme scientifique inconnu. Ceci est, dans le sujet qui nous occupe, la partie en quelque sorte matérielle de l'enseignement par la lecture ; ce n'est point le seul but digne d'être visé, en dépit de son incontestable importance.

On peut, on doit demander à la lecture de former le jugement et de reculer les bornes de l'entendement par l'exercice de la réflexion. Que trouve-t-on dans un cerveau qui n'est point hanté par la réflexion, qui, par conséquent, est incapable de juger par lui-même les choses et les gens ? On y trouve le vide, ça et là, sillonné par des opinions toutes faites, acceptées sans contrôle, par des préjugés adoptés sans examen, par des erreurs de toutes sortes, par des injustices inconscientes. De même que la gymnastique développe les membres, la réflexion donne à l'intelligence de la souplesse et de l'aisance.

Encore un conseil :

Ce serait rabaisser la lecture à une fonction servile que de lui demander seulement de la distraction ; lire pour *tuer le temps*, vaut mieux, sans doute, que de tuer le temps sans lire, en bâillant sur une chaise longue et laissant son intelligence vagabonder dans le vide, mais ainsi envisagée, la lecture ne produit pas les bons résultats que l'on peut en attendre ; je conseille donc de faire non pas *uniquement*, mais subsidiairement, des lectures un peu *au dessus* de l'entendement que l'on possède : articles historiques ou scientifiques, et sans se laisser rebuter dès les premières lignes, sans laisser passer les mots ignorés, mais en demandant leur signification au dictionnaire ; pour ne point fatiguer l'intelligence on pourra d'abord n'en lire que deux ou trois pages, et continuer le lendemain ; en accoutumant le cerveau *au plus*, on lui donnera plus de forces pour s'assimiler le moins.

EMMELINE RAYMOND.

Le valet de Turenne

Un jour d'été qu'il faisait fort chaud, le maréchal de Turenne, en petite veste blanche et en bonnet, était à la fenêtre dans son antichambre : un de ses gens survient, et, trompé par l'habillement, le prend pour un aide de cuisine, avec lequel ce domestique était familier. Il s'approche doucement par derrière, et d'une main qui n'était pas légère, lui applique un grand coup sur les fesses. L'homme frappé se retourne à l'instant. Le valet voit, en frémissant, le visage de son maître ; il se jette à genoux tout éperdu : " Monseigneur, j'ai cru que c'était Georges... " — Et quand c'eût été Georges, s'écria Turenne, en se frottant le derrière, il ne fallait pas frapper si fort. "

Le Bourreau de Londres

Voici quelques renseignements sur la façon dont l'exécuteur des hautes œuvres en Angleterre est payé de " sa peine ".

Le *hangman* ne reçoit pas d'appointements fixes. Pour employer une expression juste, mais que le cas read sinistre, il est " aux pièces ". Chaque pendu lui rapporte 10 guinées, soit 262 francs 50 centimes. Quand il opère en province, il reçoit des indemnités de transport et de séjour. Il est tenu de passer la nuit qui précède l'exécution dans l'intérieur de la prison. Il fournit la corde à ses frais.

Presque toujours, le bourreau en Angleterre exerce régulièrement une autre profession. Calcraft était cordonnier pour dames ; Marwood, chapelier ; Blemsby tenait un magasin de cigares, et Billington est commis voyageur en parfumerie. Les deux débutants sont, l'un charretier dans une brasserie, l'autre commis chez un bookmaker. On a remarqué que, généralement, les *hangmen* meurent dans la misère, parce qu'ils ont la manie du jeu et des paris dans les courses de chevaux. Marwood, qui exerça pendant longtemps et qui fut un moment propriétaire de trois maisons de campagne, perdit finalement tout son avoir en une journée de Newmarket. Blemsby affectait aux paris tout le produit de ses pendaisons.

Le salaire du bourreau lui est versé séance tenante, une fois sa besogne faite. Mais le sheriff, chargé par fonctions de ce règlement, dépose la somme en or devant lui sur une petite planchette en Lois de chêne qui ne sert qu'à cet usage et qui lui évite de toucher la main du bourreau.

Vers un Avenir Idéal

Lorsque le navire anglais, portant dans ses flancs les derniers défenseurs de la domination française, quitta la rade de Québec, un voile de deuil s'étendit sur tout le territoire de la Nouvelle-France. Un cri d'angoisse jaillit du fond du cœur de ces enfants abandonnés de leur mère, que le caprice d'une courtisane, au cœur de démon, avait changée en une marâtre impitoyable.

L'avenir était sombre !

La petite colonie, dès les premiers jours de son existence, avait couru bien des dangers. L'Angleterre l'avait plus d'une fois menacée : mais la Nouvelle-France avait pu résister victorieusement aux attaques de l'envahisseur, parce qu'elle avait foi en la mère-patrie dont le bras puissant devait la protéger.

Mais, maintenant, plus rien !

Avec le drapeau fleurdelisé s'était envolé le dernier espoir des Canadiens. Tant de sang versé pour la France n'avait pu attendrir le cœur de ceux qu'enivraient les plaisirs de Versailles. Il ne restait plus aux vaincus, semblait-il, d'autre alternative que de se laisser assimiler par cette nation hypocrite et hautaine incapable de sentiments généreux à l'égard de ceux qui l'avaient combattue... ou quitter cette terre qu'ils avaient conquise et conservée au prix de tant de sacrifices.

Mais le désespoir fait souvent la force des faibles et engendre des héroïsmes sans nom. Et les Canadiens se reprirent à espérer. Puisque la France les délaissait ils allaient se donner pour mission de perpétuer le nom français sur ce sol d'Amérique, fécondé de leur sang, et ils montreraient, Dieu aidant, qu'il restait de nobles cœurs sur ces "quelques arpens de neige" dont Voltaire se riait avec tant de mépris.

Et dès lors, l'esprit canadien-français prit un autre essor. Rien ne pouvait plus l'arrêter dans sa marche vers le but qu'il s'était proposé : la fondation d'un peuple, petit par le nombre et grand par ses aspirations, par son courage et l'élévation de sentiments. Le progrès pouvait être lent, mais le succès était assuré, et le monde vit — spectacle grandiose — cette poignée de héros s'élançant dans toutes les directions, défrichant le sol, labourant la terre, envahissant le domaine du commerce, de l'industrie, des arts, des sciences, des professions libérales ; conquérant, à force d'énergie et de persévérance, une influence politique et morale

qui ne pouvait manquer d'exciter la haine jalouse de ceux qui avaient espéré un instant écraser sous le talon de leurs soldats cet embryon de nationalité entêté à rester français.

La haine alluma le feu de la persécution et l'édifice national, élevé à tant de frais, allait peut-être s'écrouler, entraînant dans sa chute les derniers vestiges de l'œuvre si bien commencée, lorsque la sublime folie de 1837 vint donner une nouvelle vigueur à l'arbrisseau qui aspirait à devenir géant, pareil au chêne que la tempête peut ébranler, mais qui semble pousser de nouvelles racines comme un suprême défi jeté au vent qui frappe sa tête et cherche à l'abattre.

Née dans le sang, la nation canadienne-française recevait son baptême de sang et, ni l'acte de 1840, ni la confédération de 1867 ne pouvait plus lui enlever son caractère particulier, son existence distincte, sa patience à supporter les épreuves qui a fait l'étonnement du monde entier, et la facilité avec laquelle elle sait s'adapter à toutes les conditions, se mêlant à l'élément anglais, à toute heure, sans jamais rien perdre de son individualité toute française, sachant forcer la majorité non seulement à respecter ses droits, mais encore à lui rendre l'hommage de son admiration.

L'œuvre de nos pères s'est perpétuée. Ils n'ont pas versé leur sang pour rien. La semence qu'ils ont jetée en terre n'est pas stérile. Bien que plus d'un million de ses enfants aient traversé la frontière pour aller chercher là, une fortune qui n'arrivait pas assez vite, il en reste assez pour faire face aux envahissements et la marche vers un avenir idéal ne peut plus être entravée.

L'ÉTOILE.

Les parents sages conduiront leurs enfants à la vertu, aux bonnes mœurs et au bien-être moins par des préceptes que par leur exemple, moins par l'emportement que par une douce et persévérante fermeté.

Si tu veux que ton secret reste caché, ne le dis à personne ; car pourquoi un autre serait-il plus discret que toi-même dans tes affaires ? La confiance est déjà pour lui un mauvais exemple et une excuse.

Que de morts avant la mort ! La mort des affections, la mort des espérances, la mort des opinions, la mort des souvenirs ; l'homme en marchant, sème de ruines son chemin.

Pages Canadiennes

LA PATRIE ET LE PATRIOTISME

Le patriotisme, c'est l'amour de son pays, le dévouement à la terre où l'on a vu le jour ; c'est cet attachement inné dans le cœur de l'homme aux objets de la nature qui ont les premiers frappé ses regards, et qui ont été témoins de ses premiers pas dans la vie.

Cette expression, comme on le sait, est dérivée du mot *Patrie*, en latin *Patria*. Dans son sens étymologique elle signifie *terre paternelle* ; et les Latins avaient consacré cette expression dans leur langue pour désigner le territoire que leur avait légué leurs ancêtres, et qu'ils devaient eux-mêmes à leur tour transmettre à leurs descendants comme un dépôt sacré. C'est précisément le même sens que nous attachons à notre mot français *Patrie*.

Le patriotisme est un de ces sentiments que l'auteur de la nature a gravés lui-même en traits de feu dans le fond de l'âme humaine. C'est ce sentiment qui fait les héros et qui donne à l'homme ce courage indomptable qui le rend plus fort que la mort. L'amour du sol natal se retrouve partout, sous les glaces du pôle comme dans les déserts brûlants de l'Afrique. Le pauvre Esquimaux, avec son costume de peau d'ours ou de caribou, aime sa cabane de glace, il prend avec délice ses repas de chair crue. Il ne peut concevoir qu'il y ait au monde de pays plus favorisé que le sien. C'est en vain que vous le promènerez dans les grandes villes de l'Europe, que vous étalerez à ses yeux toutes les merveilles de la civilisation, que vous essayerez à lui faire goûter les douceurs et apprécier les avantages qu'elle nous procure. Il ne vous comprendra point ; il ne comprendra pas qu'on puisse trouver le bonheur dans la jouissance de toutes ces choses. Pour lui rien n'égale la beauté de ces rochers couverts de mousse où broutent des milliers d'agiles caribous et que parcourent en tous sens les nombreux troupeaux de bœufs musqués qui y paissent ; nulle émotion semblable à celle qu'il éprouve à voguer dans son canot de peaux entre les montagnes flottantes des glaces du pôle, à la poursuite des grandes baleines du Nord.

Il faut en dire autant du malheureux habitant des sables brûlants de l'Afrique. Les formidables rugissements du lion, la férocité du tigre et de l'hyène le font bien trembler un peu à la vérité, mais il n'en aime pas moins les déserts arides qui l'ont vu naître,

il n'en poursuit pas avec moins de bonheur la gazelle légère, cet hôte inoffensif du désert. Lui aussi, ce rude Africain, a une patrie qui possède toutes ses affections et à laquelle nul autre pays n'est préférable à ses yeux.

Ainsi ces natures incultes, ces hommes dégénérés que la Providence semble avoir relégués dans ces régions inhospitalières pour des raisons, sans aucun doute, infiniment justes ; ces hommes si dégradés qu'ils soient par leur abaissement intellectuel et leur corruption morale ont cependant conservé vivace dans leur cœur l'amour de la patrie. Dieu qui a permis que tant de nobles sentiments, qui font battre le cœur des hommes régénérés, aient fait chez ces infortunés un triste naufrage, n'a pas voulu dans sa miséricorde que celui du patriotisme ait le même sort. Il le leur a conservé comme une compensation et une planche de salut dans les dures privations auxquelles il les a soumis.

1866.

Mgr L.-F. LAFLÈCHE.

La Passion du Jeu

Il est des hommes qui cherchent dans le jeu, d'abord une sorte de distraction. S'ils gagnent, ils se passionnent pour gagner davantage ; s'ils perdent, ils veulent se rattraper. Si l'on dit "qui a bu boira" on peut dire aussi "qui a joué jouera". Le joueur joue jusqu'à ce qu'il ait perdu sa fortune et, avec elle, le repos, le goût du travail et l'amour des plaisirs honnêtes. Peu à peu, il sacrifie tout à sa funeste passion : Père, mère, femme, enfants, dignité, honneur, tout lui devient indifférent. Si le mari devient parfois joueur, c'est la femme qui en est cause. Une femme sans douceur, de mauvaise humeur, criarde, obstinée, exigeante, forcerait le meilleur époux à quitter la maison

E. GARCIN.

POURQUOI ?

Bébé a trois ans, il réfléchit beaucoup et ne trouvant pas seul la solution, il demande une explication.

—Dis, maman, le petit Jésus, qui m'a apporté à Noël une boîte de soldats, il a un papa et une maman ?

—Certainement, mon chéri.

—Et il vient comme ça quand il veut sur la terre ? Alors pourquoi, toi tu me laisses jamais sortir ?

De l'Afféterie

En général, toute femme possède, à un degré plus ou moins élevé, cette qualité qu'on nomme la grâce. La grâce, cette merveilleuse chose indéfinissable qui se compose de rien, que l'on sent et que l'on n'analyse pas, cette chose enfin dont les anciens avaient fait une divinité !

Aussi ne sais-je rien de plus charmant que la femme qui, gracieuse d'instinct, sans le savoir, va, vient, cause, sourit et vaque à ses occupations. Tous ses mouvements sont harmonieux, fondus ensemble, rien de brusque et de heurté ; c'est exquis parce que c'est naturel.

Rien en effet qui chez elle trahisse la préoccupation de montrer de la grâce : elle parle, mange, marche comme tout le monde en apparence, et cependant de ses moindres gestes s'exhale un charme profond et radieux.

Vieille, on oublie son âge ; médiocrement jolie, elle semble adorable, on l'aime, on la recherche... Elle est gracieuse, tout simplement !

A côté d'elle, il y a une femme qui semble, elle, au contraire s'attacher à outrer, à exagérer la grâce.

Pas un de ses gestes qui ne sente l'étude ; son regard, sa démarche, son sourire, sa façon de parler, tout cela a été travaillé dans une glace, en vue de l'effet à produire.

Ce ne sont que mines alanguies, poses exquises, mots flûtés, mouvements apprêtés...

C'est joli, bien fait, bien exécuté, mais cela sonne faux. Au bout d'une demi-heure, cette comédie ennuie ; au bout d'une heure, elle irrite, elle exaspère. On serait heureux de voir cette femme casser une porcelaine ; on voudrait voir un mouvement brusque, mais naturel, succéder à ces petits gestes, à ces petits mots, à ces petits soupirs, à ces petits gloussements, à ces petits coulements d'yeux...

C'est tout à la fois de la mièvrerie, de la minauderie, de la prétention, trois mots résumés en un seul : l'afféterie.

Croyez-moi bien, chères lectrices, autant est charmante et exquise la grâce naturelle, sans prétention, la grâce qui s'ignore, autant est agaçante, énervante, celle qui s'étudie et qui pour dire : Merci, monsieur, lève les yeux aux ciel, fait un geste éthéré et semble soupirer : Croyez-vous que je suis assez gracieuse?...

Eh ! je le sais bien, de ces affreux défauts, trop communs, hélas ! part en général le

désir de plaire. Plaire, c'est de notre sexe, et je ne pardonnerais point à une femme qui renoncerait de gaieté de cœur à ce qui fait notre force ; mais c'est une raison de plus, si plaire est notre droit, notre devoir même, de ne pas compromettre ce droit en gâtant les qualités que Dieu nous a données pour le faire valoir.

Qu'est-ce que l'afféterie, sinon un excès de grâce ? Mais il faut se méfier des excès : qui veut trop prouver ne prouve rien. A force de vouloir être gracieuse, on arrive souvent à ne plus l'être du tout, et parfois à n'être que ridicule. Mesdames, n'oubliez jamais ce joli mot de Pascal, un peu brutal, mais bien vrai : "Quand on veut faire l'ange, on fait la bête ?..."

Recalcitrant

Il s'agit d'un avare.

Cet avare était millionnaire et marguillier d'honneur de sa paroisse. L'avare acceptait toutes les prérogatives de sa dignité : deux chaises gratis, dont une pour sa nièce ; double part de pain bénit ; quelques cierges aussi dont il s'éclairait à la maison ; une place au feu du curé entre les offices. Mais il avait désespéré les quêteuses les plus ardentes.

"Je n'ai rien, leur disait-il.

—Tenez, dit l'une d'elles en lui donnant un louis, c'est pour ceux qui n'ont rien que je quête !"

L'avare mit l'argent dans sa poche et ne profita pas autrement de la leçon.

On fit une conspiration. Quelques jours après, on annonça que le père Félix allait prêcher sur l'aumône.

"Nous verrons bien," se dirent les quêteuses.

L'église était pleine. Le marguillier d'honneur y figurait à la tête de la fabrique. Il paraissait fort attendri.

"Eh bien ! lui dit-on après le sermon, que pensez-vous de cela ?

—Ah ? répondit-il, le père a si bien prêché en faveur de l'aumône, qu'il me donne envie de la demander."

—La serrure la plus ancienne qui existe aujourd'hui est celle qui servait à fermer l'une des portes de Ninive. Elle a trois pieds six pouces de long et l'épaisseur est en proportion.

—L'organe le plus naturel chez la femme : c'est la langue.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature
Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes

B. P. Boîte 2172

Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

 MONTREAL, JANVIER 1903

Ça et là

Connaissez bien votre société et laissez les autres connaître la leur.

L'esprit de calcul ne vaut-il pas mieux que l'esprit d'imprévoyance ?

Il ne faut pas laisser que des regrets à sa famille, il faut aussi lui laisser de quoi vivre.

Avant d'entrer dans une société, songez-y bien, puis, lorsque votre décision est prise, restez-y toujours.

Il est dangereux de vous laisser suspendre parce que votre santé vous empêchera peut-être d'être réintégré.

La mutualité est une protection dans la tempête, un secours dans la détresse et une sympathie dans la mort.

La mort peut mettre fin à votre salaire, mais elle donne naissance à la valeur de votre certificat de dotation.

Chacun devrait réfléchir qu'il viendra un jour où il faudra céder sa place, renoncer au travail et vivre tout de même sans rien gagner.

C'est un devoir social de s'affilier à des sociétés : on sauvegarde son indépendance et l'on assure sa tranquillité pour le présent et l'avenir.

Le faux mutualiste dit : " Je ne suis jamais malade, à quoi bon payer pour les autres ! " Il oublie qu'il faut secourir avant d'être secouru.

Épargner ne suffit pas : il faut que les économies soient bien placées. L'Alliance Nationale est à la tête des sociétés qui offrent le plus de sécurité.

Nos classes dirigeantes doivent encourager les mutualités, à cause du bien qu'elles font, et parce qu'elles sont un puissant palliatif contre le paupérisme.

En acquittant vos contributions régulièrement vous vous rappelez aisément la date à laquelle elles sont dues et quels moyens vous devez prendre pour les payer.

On assure sa maison et ses meubles et l'on oublie d'assurer sa vie, c'est-à-dire, de toutes les propriétés, la plus précieuse et en même temps la plus menacée.—FRANKLIN.

Parce qu'une société se dit : ou fraternelle, ou mutuelle, ou de bienfaisance, cela ne prouve pas que ce n'est pas un loup sous la peau d'un agneau. Etudiez-la avant d'en faire partie.

L'imprévoyant est un infirme de l'esprit qui ne sait pas s'imposer un sacrifice momentané pour se procurer la sécurité de l'avenir. Il vit au jour le jour, sans idéal, sans ambition, sans but, sans volonté.

Dans l'ordre du jour des cercles existe la clause suivante : " Suggestion pour le bien de l'Association ". Quelques cercles n'y prêtent pas assez d'attention, l'on saute par dessus et l'on perd le bénéfice de plusieurs bonnes idées.

Ne vous découragez pas parce que vous n'avez pas réussi à convaincre les quelques personnes que vous avez vues de joindre notre société ; persistez ! Une balle sur 85 seulement atteint son but, disent les statistiques militaires.

Pour mériter l'affection de ses semblables et avoir droit à leur appui dans les jours de souffrance, de deuil et de vieillesse, il faut soi-même secourir ceux qui souffrent.

La mutualité permet à tous de remplir ce devoir de solidarité.

Prenez note que les cercles qui n'ont pas transmis leur rapport avant le 10 janvier 1903, sont frappés d'amende et seront même

frappés de suspension si la faute se prolonge jusqu'au dernier jour du mois suivant, ainsi qu'il est dit à l'article 321 des statuts.

* *

L'homme qui veut avoir toutes sortes de bénéfices et qui ne veut pas payer en proportion, n'est pas un mutualiste. Personne ne doit songer à avoir quelque chose pour rien. Si on le croit on oublie le proverbe : "Celui qui danse doit payer le violon."

* *

Le raisonnement ne paraît pas être le fort de certains mutualistes. Tout ce qu'ils cherchent, c'est de payer une petite contribution sans s'inquiéter de savoir si leur société est sur des bases solides. L'avenir ne les trouble pas, ils ne vivent que dans le présent.

Tournée Présidentielle et Officielle

(Suite)

Depuis la publication de notre dernier numéro, la visite officielle des cercles s'est effectuée dans l'ordre suivant :

CERCLE RICHELIEU, No 102. — M. le P. G. accompagné de M. Méd. Martineau, M. B. E., le 26 novembre 1902.

CERCLE CHARLEMAGNE, No 73. — M. le P. G. accompagné de M. S. D. Vallières, M. B. E., le 16 décembre 1902.

CERCLE DELORIMIER, No 112. — M. le P. G. accompagné de M. T. Cypihot, M. C. et M. Eug. H. Godin, M. B. E., le 28 décembre 1902.

A TRAVERS LES CERCLES

RAPPORT MÉDICAL, ANNÉE 1902

CERCLE JEANNE D'ARC, No 53.

Messieurs. — Il vous sera agréable de constater comme moi que l'année qui vient de s'écouler a été une année heureuse et prospère comme toutes celles qui ont précédé depuis la fondation du Cercle. Nous possédions au 1^{er} décembre 1901 un effectif de 212 membres en règle, 26 nouveaux membres ont été admis au cours de cette année, 2 sont devenus membres du Cercle par agrégation avec lettre de sortie. Ce qui porterait notre effectif à 240 membres. Cependant nous avons eu à enregistrer la perte de 7 de nos membres par suspension et le départ de 2 autres par lettre de sortie. Ce qui nous laisse avec un effectif de 231 membres en règle au 1^{er} déc. courant. L'augmentation de notre effectif indique que le Cercle n'est pas resté stationnaire et qu'il a encore moins reculé en arrière. Il a progressé au contraire, comme les années précédentes et sa situation est encore plus satisfaisante qu'elle ne l'était l'an dernier à pareille époque.

Nous avons eu à déboursier au cours de cette année la somme de \$359 92 payés pour 504 jours de maladie. Le montant des recettes a été de \$1,016 23. La balance des recettes est venue s'ajouter à la réserve que nous possédions déjà et porter le chiffre total de cette dernière à la jolie somme de \$3,540 80. La réserve actuellement requise par les Statuts étant de \$1,906 00, nous constatons avec satisfaction un surplus de \$1,634 00 à la Caisse des Malades.

Nous n'avons pas eu au cours de l'année la douleur d'enregistrer aucun décès. Le nom du Cercle Jeanne d'Arc n'est pas apparu au tableau noir depuis plusieurs années déjà, malgré que son effectif soit un des plus considérables parmi les Cercles de l'Alliance Nationale. Je crois que nous devons nous en féliciter tous ensemble et faire des vœux pour que tous nos confrères soient conservés longtemps à notre affection et que le deuil s'éloigne de nous de longues années encore.

Il y a une chose que je ne puis passer sous silence et que je mentionnerai en terminant avec une égale satisfaction : c'est la bonne entente qu'il nous a été donné de constater cette année encore parmi nos membres. Il nous a été donné d'avoir des divergences d'opinion, comme partout ailleurs, mais en hommes intelligents et en bons sociétaires, nous nous sommes traités charitablement et nous pouvons dire que cette année encore le Cercle Jeanne d'Arc, ses officiers et ses membres se sont efforcés de mettre en pratique la belle devise de l'Alliance Nationale, devise qui a fait sa force et son succès dans le passé et dont la mise en pratique continuera d'assurer son succès dans l'avenir : *Vincit Concordia Fra rum.*

CONDOLÉANCES

(Suite)

CERCLE ST-HENRI, No 12.

Proposé par J. P. Trépanier et J. E. Beauregard, secondé par P. G. Poirier et Edmour Bernard que les membres du Cercle St-Henri, No 12, ont appris avec regret la mort de M. Joseph Perras, père de M. J. Emilien Perras, leur dévoué secrétaire-archiviste, et qu'ils offrent à ce dernier l'expression de leur profonde sympathie.

Proposé par Dr J. O. A. Archambault, secondé par R. Laberge que copies des présentes résolutions soient transmises à la famille éprouvée et à la revue de l'Alliance pour publication.

J. P. TRÉPANIÉR,
Sec. Pro-Temp.

11 décembre 1902.

CERCLE VERDUN, No 160.

Proposé par C. Allard, secondé par Louis Trudeau : Que, attendu que les membres du Cercle Verdun, No 160, de l'Alliance Nationale ont appris avec douleur la mort de M. Gervais, père d'un de leur distingué membre ; qu'il soit résolu :

Que les membres du Cercle désirent offrir leurs sympathies et sincères condoléances à la famille de M. Jos Gervais et que copie de la présente résolution soit transmise à la famille éplorée et au journal de l'Alliance Nationale.

Proposé par A. Lalonde, secondé par Dr V. Rhéaume :

Que, attendu que les membres du Cercle Verdun, No 160, de l'Alliance Nationale ont appris avec dou-

L'ALLIANCE NATIONALE

leur la mort de M. St-Onge, frère d'un de leur distingué membre ; qu'il soit résolu :

Que les membres du Cercle désirent offrir leurs sympathies et sincères condoléances à la famille de M. E. St-Onge, et que copie de la présente résolution soit transmise à la famille éplorée et au journal de l'Alliance Nationale.

Verdun, Déc. 19 1902.

LOUIS TRUDEAU,
Sec.-Arch.

CERCLE ST-CHARLES, NO 10.

Le Cercle St-Charles, No 10, à sa réunion du 24 décembre courant, a adopté la résolution suivante :

Proposé par M. David Dabé, appuyé par M. Raoul Poitras : Que les membres de ce cercle offrent leurs vives sympathies et leurs sincères condoléances à leur confrère M. Arthur Fredette, à l'occasion du décès de son épouse bien-aimée.

Que copies de la présente résolution soient envoyées à M. Arthur Fredette et à la Revue de l'Association pour publication.

Montréal, 26 décembre 1902.

N. BÉLISLE,
Sec.-Arch.

CERCLE SOULANGES, NO 60.

Le Cercle Soulanges, No 60, à son assemblée du 26 Déc. 1902, adoptait les résolutions de condoléances suivantes :

I. Proposé par M. Canut Laboursodière, secondé par M. O. Séguin : Que les membres du cercle ont appris avec une vive douleur la nouvelle du décès du père de M. J. D. Coutlée, membre du cercle, et qu'ils offrent à leur confrère l'expression de leur profonde sympathie dans le malheur qui vient de le frapper.

II. Proposé par J. D. Coutlée, secondée par M. Can. Laboursodière : Que les membres du cercle ont appris avec une bien vive douleur la mort de Mde Monpetit, et offrent à M. Jos Monpetit, leur confrère et à sa famille, l'urs sincères condoléances dans la peine que leur cause la perte de leur mère.

Que copies des présentes résolutions soient envoyées aux membres dans le malheur et à la revue de l'Alliance pour publication.

Les Cèdres, 30 Déc. 1902.

J. D. COUTLÉE,
Sec.-Arch.

CERCLE ST-PIERRE, NO 8.

A une assemblée régulière du Cercle St-Pierre, No 8, tenue le 23 Déc. 1902, il a été proposé par J. A. Migneault, secondé par A. F. Jeannotte et résolu unanimement : Que les membres du Cercle ont appris avec une vive douleur la nouvelle du décès de M. Giard, père de M. Louis Giard, membre du Cercle, ainsi que la mort de l'enfant de M. J. N. C. Crépeau, aussi membre du Cercle, et qu'ils offrent à ces confrères dans le malheur l'expression de leur profonde sympathie.

Que copies des présentes résolutions soient transmises à ces confrères ainsi qu'à la Revue de l'Alliance.

Montréal, 31 Déc. 1902.

WILFRID LALONDE,
Sec.-Arch.

Accusés de Réception

Québec, 31 déc. 1902.

M. L. J. D. Papineau, S.G.,
Alliance Nationale,

Monsieur,

J'accuse réception de la somme de cinq cents piastres (\$500.) étant le montant du certificat de dotation

No 10025, sur la vie de mon défunt mari, Philias Côté, décédé le 19 nov. dernier. Je ne pourrai jamais trop encourager les pères de famille et les jeunes gens à faire partie de votre société qui est sans contredit une des meilleures qui existent aujourd'hui.

Merci de votre promptitude à m'accorder ma juste réclamation.

Votre tout obligée,

Signé : MADAME VVE PHILIAS COTÉ.

Sorel, 2 janv. 1903.

M. L. J. D. Papineau, S.G.,
Alliance Nationale,

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception d'un chèque au montant de mille dollars (\$1000.00) en règlement du certificat de dotation dans l'Alliance Nationale dont feu Pierre Georges Manseau, mon époux, était titulaire.

Permettez-moi de vous offrir mes plus sincères remerciements pour la promptitude que vous avez apportée dans le règlement de cette réclamation.

Votre dévouée,

Signé : MADAME VVE GEORGES MANSEAU.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

M. le Président Général a nommé les confrères suivants ses Substituts auprès des cercles ci-après désignés : Ludger Hamelin, cercle Mont Royal, No 2 ; J. B. Primeau, cercle Beauharnois, No 3 ; David Rousse, cercle Dorval, No 4 ; F. Latourelle, cercle Sacré-Cœur, No 6 ; J. O. Motard, cercle St-Pierre, No 8 ; Zot. St-Pierre, cercle Ste-Genève, No 9 ; G. Demers, M. D., cercle Notre-Dame, No 11 ; Jos. Charbonneau, cercle St-Louis de Terrebonne, No 26 ; L. J. Laurin, cercle St-Martin, No 28 ; Am. V. Robert, cercle Jacques-Carrière, No 49 ; L. E. Beauregard, cercle Jeanne d'Arc, No 53 ; L. Faribault, cercle Maisonneuve, No 61 ; T. Charpentier, cercle Bourget, No 79 ; Nap. Tessier, cercle St-Casimir, No 82 ; Geo. Montreuil, cercle N.-D. des Victoires, No 94 ; E. Mallette, cercle Richelieu, No 102 ; Cléophas Blouin, cercle Lévis, No 109 ; J. B. Bérard, cercle Delorimier, No 112 ; J. M. Maucotte, cercle Garneau, No 118 ; J. A. Latreille, cercle Duvernay, No 123 ; C. J. N. Teasdale, cercle Trifluvien, No 124 ; J. L. Perron, cercle Olier, No 127 ; Jos. Bouchard, cercle Chambly, No 139 ; Ulric Germain, cercle St-Flavien, No 141 ; J. S. Teasdale, cercle Ste-Marie, No 146 ; Emile Moussette, cercle Ste-Thècle, No 147 ; P. Z. Guy, cercle Lartigue, No 150 ; Ed. Leclair, cercle Martin, No 156 ; Philias Bolduc, cercle Ste-Anastasie, No 161 ; J. O. Duquette, cercle Dollard, No 163 ; H. Baril, cercle St-Paul de Grand-Mère, No 165 ; Rév Ulric Perron, cercle St-Paschal, No 169 ; L. P. Choquet, cercle Léon XIII, No 170.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le Bureau Exécutif a ratifié le choix des Médecins-examineurs suivants : Henri Archambault, cercle St-Gabriel, No 63 ; Jos. Gosselin, cercle St-Sauveur, No 128 ; B. M. Deschesnes, cercle St-Paschal, No 169 ; G. E. Beauchamp, cercle Léon XIII, No 170 ; Emile Peltier, cercle Crémazie, No 171.

MÉDECIN-EXAMINATEUR ADJOINT

P. Vandandaigne, cercle St-Luc, No 90.

ETAT FINANCIER

Au 30 Novembre 1902

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 octobre 1902.....	\$300,745.15
Produit des contributions.....	8,827.08
Intérêts.....	807.78
	<u>\$310,380.01</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires de feu Aldéric Barbe,	\$ 1,000.00
Par bénéfices invalidité Jos. Latulippe.....	500.00
Par frais examen Jos. Latulippe.....	15.00
Par Caisse Générale 5%.....	441.35
Par balance au 30 nov. 1902..	308,423.66
	<u>\$310,380.01</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 31 octobre 1902.....	\$ 3,582.52
Produit des contributions.....	218.93
Réserve.....	48.00
	<u>\$ 3,849.45</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices Jos. Desharnais (B.P. St-Félix, No 12).....	\$ 27.86
Par bénéfices Jos. Labbé (B.P. Cap St-Ignace, No 19).....	17.14
Par bénéfices T. Vallée (Cl. Ste-Thècle, No 147).....	18.57
Par bénéfices Alf. Bacon (Cl. Ste-Thècle, No 147).....	6.85
Par bénéfices J. A. Séguin (B.P. St-Liboire, No 5).....	7.43
Par bénéfices U. Legault (Cl. Ste-Scholastique, No 162)....	23.43
Par bénéfices Jos. Ferland (Cl. St-Flavien, No 141).....	18.28
Par bénéfices Ls Pruneau (B.P. St-Félix, No 12).....	3.43
Par bénéfices Edm. Naut (B.P. Moose Park, No 47).....	10.85
Par Caisse Générale 5%.....	10.45
Par balance au 30 nov. 1902...	3,704.66
	<u>\$ 3,849.45</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% des contributions.....	\$ 452.30
A Organisation.....	8.50
A Rétribution semi-annuelle....	10.00
A Honoraires d'enregistrement..	106.50
A Honoraires revision d'examens et mutation.....	33.00

A Revue.....	6.00
A Fournitures.....	51.14
A Divers.....	19.02
A Droit d'inscription Cs. C. des Malades.....	8.00
	<u>\$ 694.46</u>
A Balance au 1er nov. 1902....	138.50
	<u>\$ 832.96</u>

DÉBOURSÉS

Par Organisation.....	\$ 45.30
Par Fournitures.....	127.10
Par Inspection et propagande..	95 91
Par Entretien du bureau :	
Salaires d'employés.....	83.37
Revision d'examens.....	58.50
Luminaire.....	3.59
Poste, express, téléphone et télégraphe.....	27.50
Papeterie.....	48.15
Mobilier.....	30.00
Inspecteur, frais voyages.....	176.67
Examens.....	12.00
Divers.....	35.70
Revue.....	10.00
	<u>\$ 753.79</u>
Par Balance au 30 nov. 1902...	79.17
	<u>\$ 832.96</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse Dotation.....	\$308,423.66
Balance Caisse Générale.....	79.18
Balance Caisse Centrale des Malades.....	3,704.66
Balance Caisse d'Epargne des Cercles.....	7,006.90
	<u>\$319,214.39</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	\$ 10,700.00
Corporation Episcopale.....	1,400.00
Municipalités Scolaires.....	16,164.47
Municipalités.....	27,440.00
Prêts hypothécaires.....	226,650.00
Banques d'Hochelega et Provinciale du Canada.....	37,124.80
	<u>\$319,479.27</u>
Cercles, etc. — Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.....	264.88
	<u>\$319,214.39</u>

Montréal, 30 novembre 1902.

En foi de quoi nous avons signés,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.
ALFRED ST-CYR, T.G.

Certifié correct,
O. BOURDON,
I. A. MIGNAULT, } *Auditeurs.*

CERCLES FRAPPÉS D'AMENDE

Pour retard apporté dans la transmission des remises et rapports mensuels suivants :
(Art. 150-1, 214-5-6, 317-321 des Statuts.)

CERCLES		RAPPORTS, ETC. DE	AMENDE
NOMS	No.		

CERCLES SUSPENDUS

Le 1er janvier 1903, pour défaut de transmission avant cette date des remises et rapports mensuels suivants :

CERCLES		RAPPORTS NON TRANSMIS	AMENDES
NOMS	No.		
Dorval.....	4	Novembre et décembre.....	\$6.00

CERCLES RÉINTÉGRÉS

CERCLES		DATE
NOMS	No.	
Dorval.....	4	12 janvier 1903.

MORTALITÉ

- No 230.—EDMOND LECAVALIER, 30 ans, admis dans le cercle St-Stanislas, No 22, le 29 juin 1899, est décédé à St-Stanislas le 5 octobre 1902. Cause : *Accident*.
Bénéficiaire : Firmin Lecavalier, père, \$1000.
- No 231.—GEORGES FOURNIER, 42 ans, admis dans le cercle Hochelaga, No 29, le 11 juin 1902, est décédé à Montréal le 12 octobre 1902. Cause : *Occlusion intestinale*.
Bénéficiaire : Paméa Pepin, épouse, \$500.
- No 232.—GEORGES MANSEAU, 51 ans, admis dans le cercle St-Bernard, No 103, le 22 janvier 1900, est décédé à Sorel le 24 octobre 1902. Cause : *Syncope du cœur*.
Bénéficiaire : Marie Paulhus, épouse, \$1000.
- No 233.—ACHILLE ARCHAMBAULT, 57 ans, admis dans le cercle L'Assomption, No 77, le 24 avril 1895, est décédé à L'Assomption le 4 novembre 1902. Cause : *Pneumonie*.
Bénéficiaire : Albina Courteau, épouse, \$2000.
- No 234.—HENRI ST-AMOUR, 21 ans, admis dans le cercle Ste-Marie, No 146, le 22 juin 1902, est décédé à Montréal le 10 novembre 1902. Cause : *Broncho-pneumonie*.
Bénéficiaire : Lucina Julien, épouse, \$500.
- No 235.—VITAL BRETON, 40 ans, admis dans le cercle St-François d'Assises, No 100, le 5 mars 1899, est décédé à Lévis le 17 novembre 1902. Cause : *Pleurésie chronique*.
Bénéficiaire : Pétronille Latulippe, épouse, \$1000.
- No 236.—PHILIAS COTÉ, 43 ans, admis dans le cercle Champlain, No 108, le 12 novembre 1900, est décédé à Québec le 19 novembre 1902. Cause : *Pneumonie*.
Bénéficiaire : Georgiana Montreuil, épouse, \$500.

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb. P.G., C. U. Ouellette 30 Silby, Westmount; Pres., Edouard Leduc jr, 266 St-Antoine; S.A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., C. Dallaire, 2579 Notre-Dame; Md.E., G. E. Larin, 235 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb. P.G., Ludger Hamelin, 28 Souvenir; Prés., Jos. Marcotte, 241 Atwater; S.A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S.F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 8 hrs p.m., 45 rue Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb. P.G., J. Bte Primeau; Prés., Oscar Leduc; S.A., J. Anatole Leduc; S.F., André Leduc, Md.E., A. T. Côté. Réunions 4e lundis, Salles Vachon, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb.P.G., Jos. B. Lefebvre, Summerlea; Prés., Georges Tariff; S. A., D. Rousse; S. F., R. Lefebvre, Ste. Marthe; Md.E., P. A. Valois (La-haine). Réunions, 1er et 3e mardis, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb.P.G., Raoul Tourangeau, 626 St-Antoine, St-Henri; Prés., Arthur Giroux, 76 Laurier, St-Henri; S. A., E. Z. Massicotte, 161 Courcel, Ste-Cunégonde; S. F., Ed. Sawyer, 127 Quesset, Ste-Cunégonde; Md.E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Raby, 96 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRE-COEUR, Montréal

Sb. P. G., T. Latourle, 19 Ave Laval; Prés. et Md. E., J. A. Lapierre, 290 Plessis; S. A., J. P. Beaudoin, 707 St Denis; S. F., A. L. Dupont, 275 Wolfe. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Coeur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb.P.G., Chs Laurendeau; Prés., Dr H. Valois; S. A., M. C. Bezner; S. F., A. Lamarche; Md.E., H. Valois. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb.P.G., J. O. Motard, 217 St-Audré; Prés., Louis J. Loranger 109 Ste-Famille; S. A., W. Lalonde, 669 Delorimier; S. F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md. E., A. F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Gareau, 119 Maisonneuve.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier

Sb. P. G., Zot St-Pierre; Prés. Tel. St-Pierre; S. A., Aldéric Boileau; S. F., Arz. Libersan; Md. E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chaplain, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon. Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb.P.G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Prés., Jos. Lussier, 94a Laprairie; S. A., N. Belleil, 12 Chateauguay; S. F., S. Laprade, 397 Centre; Md.E., L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Ropery.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal

Sb.P.G., Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; Prés., J. A. Dauth, M. D., 2194 Notre Dame; S. A., et S. F., Régis Bélanger, 508 St-Antoine, Sainte-Cunégonde; Md. E., J. A. Pilon, 1919 Notre-Dame. Réunions, 2me et 4me mardis du mois, au No 2185 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb. P. G., T. Loisel, 41 Metcalfe; Prés., S. Letourneau, 1900 St-Jacques; S. A., J. E. Perras, 358 Notre-Dame; S. F., P. G. Poirier, 48 Saint-Pierre; Md.E., J. O. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb.P.G., Etienne Roby, 508 Ave Laval; Prés., J. A. Lavalède, 170 Parc La Fontaine; S. A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S. F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md.E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co. Bagot

Sb.P.G., J. H. Lemoine, M. D.; Prés., P. J. Guertin; S. A., J. M. Bordua; S. F., J. E. Marcille; Md.E., F. H. Daigneault. Réunions 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcille.

No 15—CERCLE ST-JEROME

Sb.P.G., Narcisse Bélaie; Prés., Charles Godmer; S. A., Louis Labelle; S. F., D. Alphonse Labelle; Md.E., F. P. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges

Sb.P.G., Louis Doucet; Prés., Pierre Doucet; S. A., H. R. Smith; S. F., J. A. Lippé; Md.E., J. Chs Ducharme. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sb.P.G., A. Fontaine; Prés., L. Romulus Désilets; S. A., S. Alf. Lavalède; S. F., J. A. Guibault; Md.E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salles de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb.P.G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S. A., Eug. Gadoury; S. F., D. St-Georges; Md.E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Salle publique.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chaplain, l'abbé A. Gauvreau; Sb.P.G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S. A., Arthur Devarenne, 633 St-Valier; S. F., F. Blouin, jr, 290 du Roi; Md.E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb.P.G., J. A. Marier, 296 du Roi; Prés., L. A. Beaulieu, 89 Victoria; S. A., J. A. Bélanger, jr, 52 Scott; S. F., J. Clouier, 77 St-Joachim; Md.E., J. Guérard, 189 Desfontès. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Patoiné, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Sb.P.G., Rév J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S. A., W. Pilon; S. F., J. Daoust; Md.E., L. N. F. Cypriot, Ste-Anne de Bellevue. Réunions, 3e dimanche du mois, office du Substitut.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

Sb.P.G., Rév J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S. A., W. Pilon; S. F., J. Daoust; Md.E., L. N. F. Cypriot, Ste-Anne de Bellevue. Réunions, 3e dimanche du mois, office du Substitut.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

Sb.P.G., Etienne Charretier; Prés., J. E. Genest; S. A., A. Labadie; S. F., E. P. Bédard; Md.E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray, rue King.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb.P.G., Jos. Charbonneau; Prés., W. Leroux; S. A., et S. F., A. Ouellette; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7 hrs p. m., Salle des Artisans.

No 29—CERCLE HOCHÉLAGA, Montréal

Sb. P. G., Flavien Lambert, 90 Désery; Prés. Clôphas Dignard, 31 Hudon; S. A., A. Roy, 19 Hudon; S. F., W. Deslauriers, 257 St-Germain; Md.E., J. H. Garceau, 184 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Désery.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

Sb.P.G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S. A., M. Granger, N. P.; S. F., Dam. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges

Sb.P.G., L. Séguin; Prés., Elie Pharand; S. A., H. C. St-Amour; S. F., G. A. Dauth; Md.E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb.P.G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S. A., D. A. Daignault; S. F., Léopold Laplante; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sb.P.G., J. B. Parent; Prés., Chs. Domingue; S. A., J. A. Lapierre; S. F., Nap. Domingue; Md.E., W. Fourcraut. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères

Chaplain, Rév. Jean Ducharme; Sb.P.G., Jos. Lortie; Prés., Albert Charron; S. A., Dieudonné Guyon; S. F., J. A. Cormier; Md.E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier vendredi du mois, bureau de J. A. Cormier.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb.P.G. Prés. et Md.E., G. DesRosiers; S. A., Maxime Poirier; S. F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb.P.G., L. J. R. Bellefeuille, 190 Fullum; Prés., P. Larivière, 643 Notre-Dame; S. A., H. Faguet, 224 Fullum; S. F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md.E., F. Letlla, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Larivière, 643 Fullum.

No 44—CERCLE ST LOUIS, Montréal

Sb. P. G., Jos. Lambert, 90 St-Hubert; Prés., Jos. Girard, 735 Berri; S. A., L. A. Gendron, 582 Drolet; S. F., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; Md.E., J. A. H. Dufresne, 245 Roy. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, Salles Brault, rue Berri.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sb.P.G. et S. A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier S. F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot

Sb.P.G., L. J. Kéroack; Prés., A. Gauthier; S. A., P. Fafard; S. F., Md.E., J. O. Ledoux. Réunions, le 4e dimanche du mois, bureau du notaire Fafard.

No 48—CERCLE SAGARD, Sault-au-Récollat

Chaplain, Rév. M. Chs Beaubien, curé; Sb.P.G., Jos. Prévozt; Prés. et Md.-Ex., H. Pelletier; S. A., J. N. Primeau; S. F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Prévozt.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb.P.G., Am. V. Robert; Prés., Em. Sara Bourne; S. A., Don. Leclaire, Lachine Locks; S. F., Arthur Daoust; Md.E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, 11 rue du Collège.

No 50—CERCLE ST-GUILAUME, Co Yamaska
 Sb. P.G., M. Adgémire Bellelle; Prés., L. D. Frigault; S.A., W. Parent; S.F., L. A. D. Gauthier; Md.E., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska
 Sb. P.G., E. Verberge; Prés., Jos. Maclure; S.A., Willie Lassalle; S.F., L. Veronneau, N. P.; Md.E., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal
 Sb. P.G., L. E. Beaugrand, 20 St Denis; Prés., Pac. Brouillette, 799 Ste-Elizabeth; S.A., J. A. Saurur, 1204 Ave Hôtel de Ville; S.F., J. E. Pilon, 49a Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay
 Sb. P.G., Victor Gibeau; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. Dérome; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil.
 Sb. P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard.

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cèdres.
 Sb. P.G., Ovia Séguin; Prés., Moïse Moreau; S.A., Jos. D. Coultée; S.F., C. Laboursadrière; Md.E., Noé Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Laboursadrière, Les Cèdres.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal
 Sb. P.G., L. Faribault, 70 St-Jacques; Prés., et Md.E., Isid. Lavolette, 1173 Plessis; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., P. Lesage, 820 St-André. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa
 Sb. P.G., H. Charlebois; Prés., F. G. Labelle; S.A., Hor. Pitro; S.F., Henri Desjardins; Md.E., Urgèle Archambault. Réunions, 4e vendredi, 86 Victoria.

No 65—ST-FRS-XAVIER, Epiphane, Co l'Assomption
 Sb. P.G., Téléphone Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Médard Forest; S.F., Geo. Pelletier; Md.E., L. Echier. Réunions, dernier samedi du mois, chez M. Edm. Blanchard.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie
 Sb. P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. B. J. Brassard, M. D.; S.A., Alphonse Duranceau; S.F., A. F. Grondin; Md.E., S. A. Longin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. A. F. Grondin.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe
 Sb. P.G., C. A. Breton; Prés., A. Bourgault; S.A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostiguy. Réunions, 3e jeudi, 197 rue Cascades.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve
 Sb. P.G., Hornisdas Ricard, 591 Lasalle; Prés., Adolphe Désilets, S.A., Alcide Gendron, 629 Lasalle; S.F., Amédée Beauré; Md.E., Pierre Lusier. Réunions, 4e mardi, 189 Léonoreux, 84 hrs p.m.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.
 Chapelain, Rév. G. LePailleur; Sb. P.G., S. D. Vallières, 1051 St-Hubert; Prés., J. S. Dolbec, 210 Avenue Laurier; S.A., A. Dagenais, 1281 St-Denis; S.F., L. N. Cadieux de Courville, 96 Pontiac; Md.E., Ach. Dagenais, 1281 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mardis du mois, 94 Pontiac.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal
 Sb. P.G., L. G. T. Charpentier, 157 Ave Papineau; Prés., J. C. Lamothe, 86 St-Hubert; S.A., L. A. Gélinas, 544 St-André; S.F., O. Dépatie, 101 Maisonneuve; Md.E., C. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p.m.

No 80—CERCLE PIERREVILLE, Pierreville
 Sb. P.G., S.A. et S.F., H. L. Shooner; Prés., Edmé Allie; Md.E., P. E. Gélinas. Réunions, dernier dimanche du mois, salle McLure.

No 92—CERCLE ST-JOACHIM, Louiseville.
 Sb. P.G., Onésime Veillet; Prés., R. S. Linday; S.A., J. A. Vadeboncoeur; S.F., J. L. Auger; Md.E., O. E. Milot. Réunions, 2e et 4e vendredis, édifice G. Caron, rue St-Laurent.

No 101—CERCLE DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce
 Chapelain, Rév. H. A. Dionne; Sb. P.G., Joseph Poulin Bégin; Prés., Louis Gendreau; S.A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagné; Md.E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. Ludger Bolduc.

No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal.
 Sb. P.G., E. Malette, 191 Lusignan; Prés., P. Bonhomme, 419B St-Antoine; S.A., A. E. Bissonnette, 1614 Notre-Dame; S.F., Arth. Gagnon, 209 Maisonneuve; Md.E., E. C. Campeau, 2311 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Liggett, 280 Richmond.

112—CERCLE DELORMIER, Co d'Hochelaga.
 Chapelain, Rév. I. Adam, S. J.; Sb. P.G., J. B. Bérard, 297 Rachel; Prés., J. N. E. Gélinas, 46 Chambord; S.A., Léon Désautels, 64 Avenue Dumont; S.F., Geo. D. Bourrel, 505 Ave Delormier; Md.E., L. A. Lacombe, 33a Rachel. Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 268 rue Brébeuf.

No 114—CERCLE ST-EUSEBE, Montréal.
 Sb. P.G., Z. R. Ranger, 313 Visitation; Prés., Joseph Pepin, 705 Ontario; S.A., Aug. Gagnon, 13 Ave Thibodeau; S.F. et Md.E., J. A. Ranger, 566 Fullum. Réunions, dernier mercredi du mois, sous-sol église St-Eusèbe.

No 116—CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.
 Sb. P.G., G. Trois; Président, J. H. Duhamel; S.A., D. Goyette; S.F., P. A. Feltier; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri.
 Sb. P.G., H. Lalonde, 258 Delisle; Prés., Ad. Sénécal, 40 St-Pierre; S.A., J. A. Deiorne, 42 Ste-Marguerite; S.F., L. Desrosiers, 2550 St-Jacques; Md.E., O. H. Léclercq, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e mercredis, salle Lenoir 3755, coin St-Philippe et Notre-Dame.

No 118—CERCLE GARNEAU, St-Henri.
 Sb. P.G., J. M. Marcotte, 17 Côte de la Placé d'Armes; Prés., F. X. Dubé, 92 Chatham; S.A., J. P. Vincent, 174 Versailles; S.F., Jos. Labelle, 71 Vinet, Ste-Cunégonde; Md.E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Duvernay 45 Vinet, Ste-Cunégonde.

No 123—CERCLE DUVERNAVY, Ste-Cunégonde.
 Sb. P.G., J. A. Latrelle, 194 Delisle; Prés., N. Emend, 2411 Delisle; S.A., J. W. Fabien, 3170 Notre-Dame; S.F., A. Gougeon, 78 Morin, St-Henri; Md.E., Dr. H. Campeau, 3196 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 225 Delisle, Ste-Cunégonde.

No 124—CERCLE TRIFLUVIEN, Trois-Rivières.
 Sb. P.G., C. J. N. Teasdale; Prés., J. B. M. Barthe; S.A., C. B. Lord; S.F., F. X. Vanasse; Md.E., Nap. Lambert. Réunions, 2e et 4e dimanches, 150 rue Notre-Dame.

No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulevard St-Denis, Montréal
 Sb. P.G., Louis Boire; Prés., Victor Carmel, 2016 St-Hubert; S.A., C. B. Lacasse, 954 Beaubien; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André; Md.E., J. D. Dézina, 1816 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e lundis, salle St-Eduard, 956 rue Beaubien.

No 127—CERCLE OLIER, Montréal
 Sb. P.G., J. L. Perron, Royal Ins. Bldg; Prés., Armand Grenier, 99 St-Jacques; S.A., O. Lapalica, 1403 Demontigny; S.F., C. E. E. Authier, 1758 Ste-Catherine; Md.E., L. A. Gagnier, 256 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

No 128—CERCLE ST-SAUVEUR, Québec.
 Chapelain, Rév. P. J. B. Grandfils, O.M.I.; Sb. P.G., J. A. Paradis, 27 Sauvageau; Prés., Octave Vézina, 736 St-Valier; S.A., Eug. Vézina, 14 De Villiers; S.F., Eug. Paquet, 149 Colomb; Md.E., Joseph Gosselin, 17 Boisseau. Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Thiers, rue Victoria, St-Sauveur.

No 139—CERCLE CHAMBLAY
 Sb. P.G., Joseph Bouchard; Prés., Uldéric Baré; S.A., Jos. Trudeau; S.F., Jos. Demers; Md.E., L. O. Bergevin. Réunions, 2e et 4e vendredis de chaque mois, à la salle Auclair.

No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal
 Chapelain, R. P. O. Cornélius, O. M. I., Rue Visitation; Sb. P.G., J. S. Teasdale, 1374 Ste-Catherine; Prés., H. Trudel, 80 Saint-Gabriel; S.A., A. Jacques, 1055 Ste-Catherine; S.F., Jos. Marois, 152 Plessis; Md.E., J. N. Picotte, 1401 Ste-Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 148—CERCLE CHENIER, Montréal.
 Sb. P.G., Z. Chagnon, 409 Grand-Tronc; Prés., Chs Gauthier, 240 Chateauguay; S.A., Flavien Basilières, 411 Charlevoix; S.F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md.E., Dr. Henri Campeau, 3196 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3ème lundis, à 8 heures, dans la salle Nationale, 167 Ropery.

No 149—CERCLE ST-JEAN-BAPTISTE
 Sb. P. G., Alb. Lacroix, 1152 St-André; Prés., Noé Leclerc, 874 Sanguinet; S.A., Alb. Lépatie, 451A Drolet; S.F., A. B. Poirvin, 224 Rachel; Md.E., P. Barrette, 327 Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sanguinet.

No 160—CERCLE VERDUN, Co Hochelaga.
 Sb. P.G., Joseph Gervais; Prés., Cyrille Quintal; S.A., Louis Trudeau; S.F., Edgar St-Onge; Md.E., Vidrac Réaume. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Dion, rue Church.

No 163—CERCLE DOLLARD, Montréal.
 Sb. P.G., J. O. Duquette, 100 Ste-Zoé, St-Henri; Prés., Henri Benoit; S.A., I. J. Sarault, 79 Grand-Tronc; S.F., Laurent Fontaine, 180 Ropery; Md.E., Eugène Virolex, 4 Laprairie. Réunions 3e mercredi, 8 hrs p.m., salle Fraternité, 715 Wellington.